



Réponse du SE-UNSA aux attaques du SNEP

Il est vrai que le SNEP est depuis longtemps un syndicat majoritaire en EPS et souhaite régner sans partage sur l'UNSS sans jamais faire son autocritique ou en assumer le bilan.

Il faut donc bien que d'autres, après avoir servi de bouc émissaire, en tire quelques conclusions.

Au SE-UNSA nous faisons un constat d'échec de cette élection tant du point de vue de son organisation, absence de cadrage précis, et de la participation. La pression de ces derniers jours pour annuler les listes soutenues par le SE-Unsa pose un véritable problème de démocratie.

De plus il semble donc bien qu'il n'entre pas dans la compétence des Directeurs Académiques d'invalidier une liste une fois que les élections aient eu lieu. Leurs compétences se limitent à vérifier les listes au moment du dépôt et à surveiller la légalité des opérations de la commission de recollement. M. Petrinka, Directeur National de l'UNSS a d'ailleurs réaffirmé cette impossibilité d'invalidier les listes une fois l'élection tenue. La seule possibilité de contestation qui existe après les opérations électorales est une intervention auprès du Tribunal Administratif.

Libre au SNEP de déposer un recours en ce sens. La justice tranchera. Il était temps de clarifier les responsabilités.

Une pression inadmissible a été mise sur les colistiers des listes « sport scolaire tous concernés ». En effet, parce que parents d'élève d'enfant licenciés dans nos As, ils auraient dû prouver leur appartenance à l'association. Une association qui parfois ne les invite pas à l'Assemblée générale, ou pour constituer le comité directeur mais les sollicite pour accompagner des élèves lors de sortie de l'AS. Assez logique aussi quand certains statuts parlent encore de l'ASSU. A part le fait de me rappeler ma jeunesse ce constat est implacable.

Lors de ces élections le SE-UNSA n'a recherché qu'à impliquer un peu plus les composantes de la communauté éducative quand d'autres semblent rechercher le contraire.

Nous pensons que ces élections devaient être représentatives de tous les acteurs du sport scolaire afin de toujours mieux adapter l'offre du sport scolaire à la demande des élèves, des parents, des enseignants et de l'ensemble des partenaires. Ces derniers éléments ne font que renforcer nos convictions.

Marc LEFEVRE